

DEPARTEMENT DE LOIR ET CHER
ARRONDISSEMENT DE ROMORANTIN

CCAS de Mur-de-Sologne
Procès-verbal de réunion

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril à 18h30, les membres du CCAS de Mur-de-Sologne, dûment convoqués individuellement et par écrit le 13 mars 2025, se sont réunis en session ordinaire, à la salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur Yves VILLANUEVA, Président du CCAS de la Commune.

La séance est ouverte à 18 h 30.

Étaient présents : M. VILLANUEVA Yves, Mme CHAUVEAU Vanessa, Mme FROMET Marie-Astrid, Mme CESSAC Sylvie, Mme LUSSAN Aline, Mme DAVID Françoise, Mme CHAMP Marie-Christine, Mme BLOCH Françoise, M. BAGARRE Pierre-Yves,

Étaient excusés :

M. COUTAN Jean-Luc
Mme JEANBLANC Jeannine
M. LELONG Teddy,
Mme BLIN Florence
Mme VALVASON Odile

Etaient absents:

M. FERRE Jérôme,
M. GUITTIER Philippe,
M. MASSONNEAU Thierry,

Secrétaire de Séance : Mme DAVID Françoise

ORDRE DU JOUR :

Constatation du quorum - excuses - pouvoirs

Désignation d'un secrétaire de séance

Ouverture de la séance

1. Approbation du Compte-Rendu de la séance du jeudi 30 janvier 2025.
2. Délibérations :
 - Projet délibération 2025_1 // FINANCES // Approbation du CFU 2024
 - Projet délibération 2025_2 // FINANCES // Affectation du résultat
 - Projet délibération 2025_3 // FINANCES // Vote du budget prévisionnel 2025
3. Point sur les dossiers en cours :
 - 1 dossier obligation alimentaire
4. Analyse des besoins sociaux (ABS)

Quorum atteint. Ouverture de la séance.

1 : Approbation du Compte-rendu de la séance du jeudi 30 janvier 2025

Adopté à l'unanimité.

Lecture par le président de la lettre transmise par Mme VALVASON Odile.

105 € correspond à l'abonnement RECIA

250.98 € correspond aux frais d'Hôtel pour la famille relogée en urgence en début d'année.

2 340 € c'est une erreur d'affectation de compte. Il s'agit du boucher lors du repas des aînés.

Les Almanachs ont coûté 1380€ pour 122 commandés soit 11.31€ par livre. Revoir si on les refait pour 2025 ou on augmente le tarif du colis.

2: Délibérations :

Le président informe les membres du conseil d'administration que le CFU compte financier unique remplace désormais le compte de gestion et le compte administratif.

- Projet délibération 2025_1 // FINANCES // Approbation du CFU 2024

Le président présente le CFU

Pas de question, le président sort de la salle et le conseil d'administration passe au vote.

Vote unanimité

- Projet délibération 2025_2 // FINANCES // Affectation du résultat

Il ressort du compte financier unique un excédent en fonctionnement de 1289.72€.

Le président propose d'affecter au budget.

Vote unanimité

- Projet délibération 2025_3 // FINANCES // Vote du budget prévisionnel 2025

Le président présente le budget prévisionnel pour 2025.

Il est proposé au conseil d'administration de l'adopter.

Vote unanimité

3: Point sur les dossiers en cours :

Le président informe qu'un dossier d'obligation alimentaire a été demandé pour un Ehpad.

Il dossier a été rempli et renvoyé à l'organisme demandeur.

4 : Analyse des besoins sociaux (ABS) :

Il s'agit de réaliser un questionnaire pour identifier les besoins (exemples : assistance, administratif, personnels et autres) des habitants sur notre commune.

Avant d'organiser le groupe de travail, chacun réfléchit aux besoins qui peuvent être abordés.

Questions diverses :

Pas de questions diverses.

Séance levée à 19h00

Le secrétaire
Françoise DAVID



Le Président
Yves VILLANUEVA

